



Amiens le 23 janvier 2015

Madame la Préfète de la Région Picardie
Préfète de la Somme
PREFECTURE
51 Rue de la République
80000 AMIENS

OBJET : Plan Vigipirate

Madame la Préfète,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la mise en place du plan Vigipirate au niveau Attentat dans les écoles.

En effet, les collègues directrices et directeurs d'école de notre département essentiellement rural, se trouvent confrontés à des difficultés, principalement de responsabilité et de conscience.

Ainsi, ils doivent d'une part assurer le filtrage des entrées de l'école, ce qui impose de fermer les grilles d'entrée à clé, et de se déplacer pour aller ouvrir lorsque des parents, ou des membres de RASED, ou toute autre personne autorisée se présentent.

Ce faisant, ils sont contraints de laisser leurs élèves seuls durant plusieurs minutes, engageant ainsi leur responsabilité au regard de la sécurité.

Nous avons déjà alerté l'Inspecteur d'Académie de ces difficultés dont la résolution relève des compétences des collectivités territoriales.

Nous sollicitons de votre bienveillance une communication claire et précise à destination des collectivités pour les enjoindre de réaliser les travaux nécessaires: sonnette, interphone, gâche électrique,... afin que les directrices et directeurs, qui ne sont pas des gardiens, puissent exercer leurs fonctions d'enseignants et de directeurs dans la sérénité et surtout le respect de la sécurité due aux élèves.

Nous nous tenons à votre disposition pour aborder avec vous tous les aspects de ces difficultés liées à la mise en application du plan Vigipirate niveau Attentats.

Dans l'attente de vous rencontrer ou de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos respectueuses salutations.

Philippe DECAGNY
Secrétaire départemental